

COMPTE – RENDU

Comité directeur du Samedi 23 mars 2013

Siège administratif de la Ligue
22 rue Joseph Thoret – ZI Tubé Nord
13800 - ISTRES

Présents :

ALBERTIN Thierry
AMBROSINO Stéphane
DELORME Michel
ESPIEU Jean-Pierre
LONGETTI Gérard
PERRET Olivier
POIRRIER Serge
SANDRINI Didier
TRENS Sabine

Excusés :

ACHET Christian
BELLINI Louis
BRILLOUET Françoise
CUSSY Frank
GEBLEUX Arnaud
GUILLERMOU Damien
LEMPEREUR Claire
MEYER Serge
PASQUET Erick
PIETRI Antoine

Invités :

KRIKORIAN André, Président d'Honneur

Le Président ouvre la séance de ce quatrième comité directeur de la ligue PACA :

- Le comité directeur prend acte de la démission de Martin BONELLI. Damien GUILLERMOU reprendra ses fonctions jusqu'à la prochaine AG électorale.
- Thierry Albertin demande si le quorum est atteint pour que le comité puisse prendre des décisions.

L'article 13 des statuts précise :

Le Comité Directeur ne délibère valablement que si le tiers au moins de ses membres est présent.

L'article 10 du règlement intérieur précise :

Toute proposition soumise au vote est agréée si elle réunit la majorité des voix des membres présents

- ***Le compte-rendu de la réunion du 26 janvier 2013 a été approuvé par courriel :***
 - ***Pour 13 voix***
 - ***Contre 1 voix***
 - ***Abstention 1 voix***
 - ***Des membres n'ont pas répondu.***
- Le club de Pujet-Ville avait saisi le jury d'appel de la FFTT sur le règlement du championnat régional. Thierry Albertin avait demandé, en tant que licencié, l'arbitrage du CNOSF suite à la décision du jury d'appel.
Le CNOSF s'est prononcé, sa décision a été communiquée aux clubs, elle est jointe au présent compte-rendu.
- Un débat s'engage concernant le choix de la prise de décision d'adoption du règlement du championnat : en AG ou en réunion du comité directeur.
- Il faut d'abord décider la date de l'AG : Le 22 juin est proposé, à Mandelieu (*après la fin de la réunion, il apparaît que le CD84 a déjà programmé son AG à cette date*)
- ***La formule du championnat 2013-2014 sera décidée lors de la prochaine réunion par le comité directeur***
 - ***Pour 7 voix***
 - ***Abstention 2 voix***
- Il est à noter que les autres ligues de la zone sud-est ont déjà décidé le passage à 4 joueurs et 14 parties dès le début de la saison 2013-2014.
La première étape du Mondial Ping Tour se déroulera à Nice le 30 mars 2013. Une demande de subvention a été déposée auprès de leur conseil général, par les CD06 et CD13. D'autre part, la ligue a sollicité auprès de la région une subvention de deux fois 3000€ qui sera reversée aux comités organisateurs si elle aboutit. Jean-Pierre Espieu constate qu'une aide de 3000€ est apportée par la ligue, et qu'il n'y a même pas le logo de la ligue sur l'affiche.
L'étape de Marseille se déroulera le 4 mai au parc Borely.
Des places pour le championnat du monde à Paris, du 13 au 20 mai 2013, ont été achetées par la ligue. Ces places ont été vendues, et offertes en récompenses (championnat vétérans, 4 jeunes du PES, les membres permanents des structures d'entraînement Creps et multi + et les 3 premiers à l'examen ER)
- Il y a eu un dysfonctionnement, la ligue n'a pas acheté suffisamment de places à tarif préférentiel, les places manquantes ont été achetées au tarif normal, et cédées au tarif prévu, la ligue prend en charge la différence.

- Au championnat de France des Régions, Thierry Albertin félicite Stéphane Ambrosino d'avoir amené l'équipe minimales PACA sur le podium, finaliste contre la Bretagne. Nous avons un titre de vice-champion de France. Olivier Perret était présent sur cette compétition en tant qu'arbitre national. Thierry Albertin nous présente la tenue sportive de l'équipe, nous avons passé une convention avec Butterfly. Thierry Albertin rappelle qu'il souhaite avoir rapidement la taille des petits qui participeront aux mini interligues afin de commander les tenues. L'équipe de cadets obtient la douzième place.
 - **Commission vétérans :** Frank Cussy s'est excusé de ne pas pouvoir participer à cette réunion, il a adressé un courrier aux membres de la commission sportive, il travaille sur les règlements 2013-2014, le système de quotas est difficile à mettre en place, la participation des joueurs de chaque département est très inégale. La proposition sera adressée aux membres du comité directeur, ces règlements seront votés lors de la prochaine réunion le 25 mai.
 - **Commission sportive :** Damien Guillermou a indiqué qu'il souhaitait ne plus être responsable de la commission sportive la saison prochaine. Thierry Albertin rappelle qu'il a fourni un excellent travail, mais que cette fonction est très difficile à assumer. Les attaques et les critiques sont nombreuses, c'est souvent difficile à supporter. Damien souhaite également quitter l'instance de discipline. Damien a présenté une proposition pour les montées et descentes en championnat régional, suite aux informations fédérales concernant les montées en N3. Pas de descente de PN1 ni de PN2.
 - **Ce projet est soumis au vote du comité directeur**
 - **Pour 9 voix**
 - Ce document est annexé au compte-rendu
 - Une proposition sera faite lors du prochain comité directeur, pour l'organisation de la journée des titres, afin que les divisions R1 et R2 soient concernées.
 - Les finales par catégorie se dérouleront le jeudi 9 mai à Menton. Elles concernent les jeunes et les seniors.

Sabine Trens rappelle qu'une participation de 5€ par joueur n'ayant pas participé au critérium fédéral, n'a pas été prévue dans les tarifs, cette saison cette participation sera donc gratuite pour tous. Ensuite, Sabine Trens indique que plusieurs points du projet de règlement de cette compétition doivent être repris. Après discussion, les textes sont soumis au vote du comité directeur.

Ces modifications sont approuvées par le comité directeur.

 - **Pour 8 voix**
 - **Abstention 1 voix**
- Sabine Trens est chargée de reprendre les textes.
- Thierry Albertin déplore que nous ayons passé une heure et demie sur ce sujet, le travail aurait dû être préparé en commission.

- **Commission arbitrage** : Antoine Pietri ne pouvant pas participer à cette réunion, il a adressé un premier bilan du remboursement des frais de déplacements des JA1 : à ce jour, 153 fiches ont été reçues, pour un montant total de 7535€, soit une moyenne de 49€, et une distance de 54 km. 99 demandes sont inférieures à la moyenne, 54 sont supérieures. La question posée, comment faire pour diminuer ces déplacements supérieurs à la moyenne, c'est-à-dire trouver des JA1 plus proches des lieux de compétition. Certains clubs n'ont pas respecté l'obligation de fournir un JA1 au moins trois rencontres par phase. Antoine propose de prévoir une amende. Jean-Pierre Espieu n'est pas d'accord avec cette proposition : des JA ont rempli le tableau de proposition de prestations, et ces JA ont été convoqués quelques jours avant une rencontre, à un autre endroit que ce qu'ils avaient proposé. Jean-Pierre demande si la commission fonctionne avec un collectif, ou bien si une seule personne s'occupe de tout. Il y a des dysfonctionnements. Par exemple, il est étonné que sur sa licence, la mention JA n'apparaisse plus cette année. Pour la saison 2013-2014, l'objectif d'Antoine est d'améliorer le processus des convocations. Le comité directeur souhaite qu'il présente ses propositions de fonctionnement au cours de la prochaine réunion.
- **Commission féminines** : Louis Bellini ne pouvant pas participer à cette réunion, il a adressé un message au comité directeur. Il souhaite que soit évoquée une réclamation. Lors du dernier tour de criterium régional, dans la catégorie minimales filles, il y avait 9 joueuses. Il y a eu deux poules, une de 5 et une de 4. A l'issue des poules, la compétition était terminée pour la dernière de la poule de 5. Thierry Albertin suggère que dans ce cas, après les barrages 2^{ème}/3^{ème}, le tableau du bas intègre toutes les joueuses, surtout dans les catégories des plus jeunes. Le règlement du criterium ne prévoit pas cette option. La commission criterium fera une proposition, afin de donner la possibilité aux JA, d'adapter la formule dans les catégories filles.
- **Formation** : Thierry Albertin fait le point avec les formateurs, il n'a pas encore récupéré toutes les informations concernant le passage des pratiques. Seul le responsable de la CREF branche arbitrage doit saisir dans SPID les grades AR et JA. Une formation AR et JA1 aura lieu à Pertuis les 20 et 21 avril pour les départements 04 et 05. Une formation SPID est programmée le 18 mai à Aix. Thierry Albertin se charge de la réservation de la salle, Antoine Pietri se charge des inscriptions à cette formation.
- **Commission jeunes** : Thierry demande à la commission de faire une relance pour les tenues des participants aux mini interligues, du 3 au 5 mai à Ceyrat. Quatre équipes PACA participeront à cette compétition. La commission jeunes fonctionne bien, une réunion mensuelle en téléconférence est organisée, ce mode de réunion donne satisfaction.
La veille du départ au championnat de France des régions, nous avons eu le désistement de Guillaume Alcaide. Il y a eu des problèmes au retour de criterium N1, à cause des conditions météorologiques, et ses parents ont indiqué qu'il était souffrant, et qu'il devait participer à un stage international en Roumanie.

- **Licenciation :** Gérard Longetti a envoyé une synthèse, le département 04 est en progression, les départements 83 et 84 sont en bonne position. Pour terminer cette saison au niveau de 2011-2012, il manque 600 licences, ces licences sont principalement le fait de 6 clubs, cette diminution s'explique par des problèmes particuliers dans ces clubs. Une discussion est engagée sur la réalité du nombre de licences, compte tenu de la pratique de la licenciation promotionnelle.

Le comité directeur donne son aval à Gérard Longetti pour diffuser son tableau aux clubs.

Frank Cussy demande à ce que la ligue organise une campagne de marketing pour développer le tennis de table, qu'un budget soit consacré au marketing. Gérard Longetti pense que le rôle de la ligue, c'est de travailler sur l'excellence, sur la formation des cadres, aider les clubs à se structurer. Avant d'envisager un budget, Gérard suggère qu'il faut mettre en place un plan d'action, mener une réflexion préalable.

- **Divers :** Nous sommes sollicités par l'association « L'arbre de vie », qui souhaite organiser les championnats de France FSCF de tennis de table en 2014. Le Président de cette association sera contacté pour avoir davantage de précisions.

Nous n'avons aucune information concernant l'organisation des jeux de la Francophonie. Gérard Longetti précise que cette manifestation est organisée par la ville de Nice, (Michel VASSALLO est chargé de l'organisation en ce qui concerne le Tennis de Table) mais la ligue n'a pas été sollicitée (Gérard LONGETTI a simplement été chargé en 2011 et 2012 de représenter la FFTT dans les premières réunions officielles) . Thierry Albertin indique qu'il serait inopportun de recevoir une demande d'aide financière quelques jours avant cette manifestation.

Bernard Grosso nous a contacté pour obtenir le soutien de la ligue dans l'organisation des intercomités. Thierry Albertin a confirmé un soutien administratif, la diffusion des informations sur notre site internet, diffusion aux clubs par notre secrétariat, une aide pour les prestations d'arbitrage, lors de la compétition individuelle le dimanche. Il précise également, que c'est le club organisateur qui désigne le JA. La ligue offrira les prestations AR et JA, le club d'Antibes prendra en charge les frais kilométriques du JA

- **Point sur les conventions :** Didier Sandrini indique que le transfert des abonnements téléphoniques et internet vers SFR a été effectué. Après avoir étudié les besoins de reproduction et d'impression, la ligue achètera un appareil multifonction lorsque le photocopieur installé à Istres sera inutilisable. Les contrats et conventions avec les salariés et l'auto entrepreneur sont finalisées. La convention de partenariat entre la ligue PACA et le Creps site de St raphaël-Boulouris est en cours de rédaction par le CTF. La convention avec le CDOS06 est signée. Une convention tripartite entre la ligue PACA, la fédération Monégasque, la FFTT est en cours. Didier Sandrini suit la facturation émise par le club de Fréjus, afin que les 2000€ prévus dans la convention ne soient pas dépassés.

Un point sera fait avec le CD13 concernant l'utilisation partagée du siège social, (loyer, edf, assurance, autres) et le travail de la secrétaire pour les deux entités.

Jean-Pierre Espieu demande qui contrôle le processus des conventions en cours, par exemple, qui contrôle Que Benjamin Duc a travaillé de tel à tel jour. Dans cet exemple, c'est Sabine Trens et Gérard Longetti.

Une discussion est engagée pour alléger la procédure de règlement des factures. Elles seront envoyées au trésorier, qui demandera l'aval du responsable de la commission concernée.

- **Gestion des salariés :** Il est prévu d'intégrer le 13^{ème} mois d'Eric Labrune, actuellement payé en deux fois, dans son salaire, à partir du 1^{er} juillet 2013 si possible.
Il sera demandé aux salariés de prévoir leurs congés trois semaines avant.
Gérard Longetti gère les congés d'Eric Labrune, Thierry Albertin gère les congés de Carine Gébleux.
Thierry Albertin procèdera à l'entretien individuel de la secrétaire.
- **Point financier :** Il y a actuellement 56.100€ sur le compte courant, et 62.000€ sur le livret A.
Gerard Longetti demande quel sera le solde qui sera versé à la ligue PACA lors de la clôture du compte de la ligue de Provence. Christian Rigaud avait indiqué qu'un audit de la ligue de Provence sera fait. Un point avec Antoine Pietri sera fait sur ce sujet lors de la prochaine réunion.
Jean-Pierre Espieu mentionne qu'un certain nombre d'activités de contrôle comptable seront fait par Françoise Brillouet, notamment les données sur SPID. D'autre part, Jean-Pierre indique qu'il faut prévoir pour la CREF branche formation des dirigeants, un budget de 5000€ qui sera détaillé lors de la prochaine réunion.